



## Appel d'offre pour bourses d'invités UCA<sup>JEDI</sup>

Université Côte d'Azur souhaite, dans le cadre des actions du Programme International d'UCA<sup>JEDI</sup>, offrir des bourses permettant d'inviter pendant un ou plusieurs mois des personnalités étrangères au rayonnement et aux compétences particulièrement reconnus.

L'enveloppe ouverte pour cette action permettra d'attribuer 12 mois de bourses, à répartir sur plusieurs invités.

### Critères

Cet appel d'offre se positionne en complémentarité avec ceux du même type financés par les établissements membres d'UCA, ainsi qu'avec les invitations que peuvent soutenir les Académies d'excellence d'UCA<sup>JEDI</sup>.

Cette nécessaire complémentarité conduit à définir pour le présent appel d'offre les **critères généraux** suivants, qui donnent à l'appel d'offre sa spécificité UCA.

- L'invité devra nécessairement venir d'un pays étranger et contribuer au développement de relations internationales pertinentes pour UCA.
- Cette invitation a pour vocation première d'accompagner la dynamique déjà engagée au sein d'UCA via d'autres programmes, notamment les 8 programmes structurants ou d'autres actions structurantes en cours de construction : elle doit donc avoir pour objectif le développement d'une recherche collaborative avec les équipes d'UCA.
- On évaluera positivement le fait que l'invitation intéresse deux membres ou plus d'UCA.
- L'appel vise des invitations de très haut niveau, les montants de la bourse – quoique variables selon l'expérience et la notoriété de l'invité – permettant dans tous les cas des défraiements supérieurs à ceux habituellement offerts par les membres.

### Critères complémentaires et conditions d'éligibilité

- La durée de l'invitation sera au minimum d'un mois (les durées inférieures devant être prises en charge sous forme de missions par les Académies) ; cette durée sera au maximum de six mois (le bureau de l'Idex attribuant par ailleurs des chaires d'un an) ; si la durée de l'invitation est supérieure à un mois, le séjour de l'invité pourra être fractionnable.
- Sur demande explicite du conseil scientifique ou de la commission recherche d'un établissement membre d'UCA, l'invitation pourra permettre d'accorder un complément de durée à un séjour déjà financé par ce membre dans le cadre de ses propres invitations, à condition que le dossier de l'invité réponde à tous les critères du présent appel d'offre.
- L'invitation favorisera l'émergence de nouveaux projets et évitera les invitations en mode « routine » ; la même personne ne pourra pas être invitée plus de deux fois en cinq ans.

- Le programme du séjour devra comprendre des actions de formation à destination des étudiants (master, doctorat) ainsi que des actions de diffusion permettant à une communauté plus large que celle des spécialistes de bénéficier de la présence de l'invité ; les formes que prendront ces interventions sont libres et à préciser dans le dossier ; leur volume variera en fonction de la durée du séjour (ordre de grandeur pour un séjour d'un mois, sur la base d'activités classiques : 2h de cours suivies d'un échange avec les étudiants, 1 conférence grand public ou pour une communauté scientifique élargie).

## **Modalités de soumission**

Le dossier comportera les éléments suivants :

- Nom et affiliation de l'invitant ou des invitants
- Nom et affiliation de l'invité
- Statut de l'invité pendant son séjour (en particulier, conservera-t-il son salaire habituel ?)
- *Curriculum vitae* et liste des productions les plus importantes permettant d'estimer le niveau de la bourse à attribuer
- Projet de recherche en collaboration avec UCA : descriptif de 3 à 5 pages
- Actions de formation et diffusion : descriptif d'une page maximum
- Si pertinent, objectif à moyen terme visé par l'invitation (construction d'un réseau international labellisé, création d'une summer school internationale, création d'une formation internationale, ...)
- Si pertinent, argumentaire du conseil scientifique du membre d'UCA qui sollicite un complément à la durée d'une invitation qu'il a préalablement accordée.

Le dossier sera déposé sur la plateforme Nuxéo par la personne invitante (<https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/>).

## **Calendrier**

Diffusion de l'Appel d'offre : 24 mars 2017

Date limite de dépôt des dossiers : 19 juin 2017

Annonce des résultats : 13 juillet 2017

Invitation : année universitaire 2017-2018